



BAROMÈTRE « SOLITUDE ET ISOLEMENT QUAND ON A PLUS DE 60 ANS EN FRANCE EN 2021 »

530 000 PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION DE MORT SOCIALE EN FRANCE SELON LE NOUVEAU BAROMÈTRE¹ DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES. L'ASSOCIATION ALERTE SUR L'URGENCE D'AGIR ALORS QUE LE PROJET DE LOI SUR LA PERTE D'AUTONOMIE A ÉTÉ UNE ÉNIÈME FOIS REPORTÉ

Depuis 2017, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le 1er octobre, les Petits Frères des Pauvres publient leur rapport. Cette année, ils éditent leur deuxième baromètre « Solitude et Isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021 ». Face à un isolement qui s'aggrave, l'Association alerte les pouvoirs publics et les citoyens sur l'urgence de faire de la lutte contre l'isolement de nos aînés une priorité et présente des préconisations pour agir vite.

530 000 personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui représente une ville comme Lyon, **sont en situation de mort sociale** (ne rencontrent jamais ou quasiment jamais d'autres personnes des réseaux familial, amical, voisin, réseau associatif), soit presque deux fois plus qu'en 2017. C'est l'un des enseignements marquants de la deuxième édition du baromètre « Solitude et Isolement quand on a plus de 60 ans en France en 2021 » qui montre une aggravation alarmante de la situation d'isolement des aînés en 4 ans.

Il y a urgence face à la transition démographique

L'Association rappelle l'urgence d'apporter des réponses durables concernant le financement des aides à l'autonomie et de faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un axe majeur dans la construction des politiques publiques de prévention de la perte d'autonomie. La crise sanitaire a mis en exergue les failles d'une société qui depuis une vingtaine d'années n'a pas su répondre aux conséquences du vieillissement de la population pourtant annoncé. Pour Alain Villez, Président des Petits Frères des Pauvres : « *Aucune réforme déterminante répondant parfaitement aux enjeux n'a été mise en œuvre, l'abandon de la loi Grand Age et Autonomie est une profonde désillusion face aux immenses enjeux de la transition démographique.* »

CHASSEURS DE SOLITUDE

Parce que les Petits Frères des Pauvres ne peuvent éradiquer ce fléau seuls, l'Association lance le 1^{er} octobre une [campagne de sensibilisation](#) à destination du grand public avec :

- Un film qui alerte sur la situation d'isolement de nos aînés
- Un kit à recevoir ou à télécharger pour devenir « chasseur de solitude »

C'est ensemble, grâce à la mobilisation de tous, que nous arriverons à briser l'isolement croissant des personnes âgées.

¹ Réalisé à partir de l'étude CSA Research. Avec le soutien financier de la Fondation des Petits Frères des Pauvres et de la CNAV (Caisse nationale d'Assurance Vieillesse).



Les grands enseignements

Enseignement n°1

Une nette aggravation de l'isolement social en 4 ans

+ 77 % de personnes âgées en situation de mort sociale, soit 530 000 personnes en 2021 vs 300 000 en 2017 et le nombre d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux a plus que doublé (+ 122 %), passant de 900 000 en 2017 à 2 millions en 2021.

Enseignement n°2

Une hausse du sentiment de solitude

36 % de personnes âgées, soit 6,5 millions de personnes, se sentent seules fréquemment (vs 31 % en 2017). 14 % (vs 11 % en 2017) soit 2,5 millions de personnes, se sentent seules tous les jours ou très souvent.

Enseignement n°3

Un isolement accentué aussi par le manque important de relations de qualité

6,5 millions de personnes âgées de 60 ans (vs 4,7 millions en 2017) et plus n'ont personne à qui parler de choses intimes.

Enseignement n°4

3,6 millions de personnes âgées sont toujours exclues du numérique

même si la fracture numérique se résorbe et qu'Internet a été un outil précieux d'aide au maintien du lien social.

Enseignement n°5

Une nouvelle fois, la confirmation que la précarité est un facteur aggravant d'isolement

Enseignement n°6

Autre confirmation, un isolement bien différencié selon les territoires

Enseignement n°7

Perdre ses proches, toujours la préoccupation première pour plus de 14 millions de personnes âgées

Enseignement n°8

Une forte envie de retrouver un réel lien social avec ses proches

Enseignement n°9

Maintien des commerces et services de proximité et lien entre les générations restent les premiers remparts contre l'isolement

Enseignement n°10

Une volonté farouche de vieillir à domicile quel que soit l'âge mais avec un inquiétant refus des aides au maintien à domicile.

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

Contact Presse

Meryl Le Breton

T : 01 49 23 14 93

service.presse@petitsfreresdespauvres.fr

www.petitsfreresdespauvres.fr



Les préconisations des Petits Frères des Pauvres

Préconisation n°1

Produire des données officielles régulières sur la solitude et l'isolement de la population française avec des définitions partagées par tous

Préconisation n°2

Inclure la variable de l'isolement relationnel dans les processus d'évaluation de la perte d'autonomie

Préconisation n°3

Prioriser dans les actions de lutte contre l'isolement les personnes âgées aux revenus les plus modestes en mobilisant les crédits de la conférence des financeurs sur cet axe

Préconisation n°4

Ne pas faire de l'isolement relationnel un nouveau business et ne pas proposer seulement une société de la surveillance des personnes âgées

Préconisation n°5

Prioriser l'aide au maintien du lien social dans les actions de sensibilisation au numérique

Préconisation n°6

S'appuyer sur les acteurs de proximité et les soutenir dans la construction des politiques de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Préconisation n°7

Soutenir les structures associatives et les inciter à mieux intégrer les personnes âgées du grand âge en adaptant leurs missions

Préconisation n°8

Faire de la sortie en extérieur un élément primordial de lutte contre la perte d'autonomie et de l'isolement

Préconisation n°9

Mener une politique de sensibilisation des plus jeunes au vieillissement et à l'isolement des personnes âgées

Préconisation n°10

Mieux prévenir les risques de mort solitaire en expérimentant un système d'alerte.